

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 319

Artikel: Le défi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

collaborer, manifestations pour les espaces verts et des artères réservées aux piétons. Encore une constante qui apparaît au recensement de ces initiatives : le POCH évite les affrontements violents avec les forces de l'ordre, affrontements qui, selon lui, sont inutiles et affaiblissent dans l'opinion publique les causes défendues.

Toutes ces caractéristiques, si elles sont importantes et méritent d'être signalées, ne font pas cependant la principale originalité du POCH dans la nouvelle gauche; ce qui distingue cette organisation en effet parmi ses proches voisins politiques est qu'elle est la première à avoir saisi les instruments de la démocratie directe. Et pas seulement au plan fédéral. Dans plusieurs cantons, il a déposé initiatives et référendums : pour une ville habitable (pour la protection des zones d'habitation, contre la destruction des immeubles à loyers modestes, contre les routes urbaines expresses, pour des policliniques de quartiers, pour la création de garderies d'enfants communales, pour l'abaissement des tarifs des transports publics), pour un salaire minimum aux apprentis, pour l'abaissement à dix-huit ans de la majorité civique, pour un impôt sur la richesse, contre les centrales atomiques...

Pas de dédain pour les élections

Enfin, encore un fait nouveau dans la nouvelle extrême gauche, les organisations progressistes ne dédaignent pas le terrain électoral : élections communales, cantonales et fédérales cet automne. Cette option de base s'est suivie jusqu'ici de résultats non négligeables : « Le Parlement est l'une des plus importantes institutions de camouflage de la bourgeoisie. Ce qui y est dit remplit les quotidiens, les émissions de radio et de télévision. Il serait criminel et stupide de ne pas l'utiliser. » Une ambition sous-jacente à cette activité électorale débordante : ne pas laisser à d'autres la possibilité de représenter à ce niveau les intérêts des salariés. Mais là, une réserve importante ! Si l'on peut comprendre en effet qu'une cam-

pagne électorale soit, pour une formation de ce genre, une occasion réelle de se faire connaître et de diffuser ses idées, il reste que les élus du POCH demeurent sous le contrôle étroit de leur parti (tout comme les sections cantonales dépendent de l'organisation centrale) et que — léninisme oblige ! — leur représentativité ne peut que s'en trouver restreinte tant par rapport à leurs déclarations de principe que par rapport à leur tactique d'actions tous azimuts.

La relève du PdT

En définitive, il apparaît à l'examen que le POCH, vu la dégradation constante du Parti du

travail depuis l'après-guerre (cf. DP 316), est en train de prendre, en Suisse allemande du moins, la relève de ces communistes-là, avec le secours de forces jeunes et par les canaux d'actions beaucoup plus diversifiées, tant sur le plan parlementaire qu'extra parlementaire. L'entreprise sera beaucoup moins aisée en Suisse romande (mis à part le Jura) où le Parti du travail est encore très bien implanté. Verra-t-on donc, de ce côté-ci de la Sarine, un rapprochement entre le POCH et le Parti du travail ? Cela ne paraît possible qu'après le départ de la vieille garde du PDT ; mais un nouvel élan du mouvement communiste en Suisse pourrait dépendre d'une telle initiative.

Le défi

Le défi est lancé. La Déclaration de Berne (Vers un développement solidaire), soutenue par de nombreuses organisations amies, provoquait ces derniers jours les Suisses jusque dans les retranchements les plus quotidiens de leur égoïsme. La vente du café Ujamaa dans les rues a attiré l'attention, comme le voulaient les promoteurs de cette action, à la fois sur l'injustice du commerce international dominé par un petit nombre de multinationales, sur l'effort particulier de la Tanzanie qui cherche à créer un modèle de développement différent de celui de l'Occident, fondé sur un système de coopératives à l'africaine, et sur les possibilités qui sont données aux consommateurs chez nous de lutter contre les dominations économiques. Ce café tanzanien, vendu en court-circuitant les manœuvres de spéculation sur les matières premières (un seul intermédiaire) aura rapporté à la Tanzanie deux fois plus que si elle vendait le café en grains (la transformation en café soluble a été faite en Tanzanie).

La leçon aura certainement profité au consommateur helvétique, même s'il n'a d'abord vu là qu'une bonne affaire (le café Ujamaa est meilleur marché).

La leçon aura certainement profité aussi, par la nouveauté et la réussite de l'expérience, aux organisations traditionnelles de la vie politique suisse, figées dans leurs modes d'intervention séculaires.

Et les sociétés coopératives ?

La leçon aura-t-elle profité également aux sociétés coopératives ? N'y a-t-il pas là un nouveau champ d'action à explorer de toute urgence sur le thème « consommer sans exploiter » ? Ce serait une des prolongations les plus intéressantes du défi du café Ujamaa.

A NOS ABONNÉS

Comme annoncé précédemment, il se peut que les abonnés de « Domaine Public », au hasard de l'une ou l'autre campagne de promotion que nous organisons ces semaines-ci, reçoivent deux exemplaires du Journal... Pourquoi ne pas glisser le numéro en sus dans la boîte aux lettres du voisin, ou sous sa porte ? DP, le seul journal assez mince pour permettre la guérilla de la contre-information !